

L'Écho de la Maison



Septembre à décembre 2012

Violence conjugale vécue par les aînées

Dans ce numéro

Violence conjugale vécue par les aînées	1
À venir à l'Accalmie	1
Points de services	1
Séance de sensibilisation et d'information	1
Facteurs déclencheurs des comportements	2
Conséquences de la violence pour les aînées	2
Services offerts	2



À venir à l'Accalmie

Septembre:

le 13 * Souper thématique

le 26 * Dîner communautaire

Octobre:

le 11 * Souper thématique

le 31 * Dîner Communautaire

Novembre:

le 15* Souper thématique

le 28 * Dîner communautaire

Décembre:

le 13 * Souper thématique

le 26 * Dîner communautaire

Dans un récent rapport, Statistique Canada rapporte que « les conjoints et les enfants adultes étaient le plus souvent les auteurs de la violence familiale contre des femmes âgées. Les femmes âgées victimes d'un homicide par un membre de la famille ont le plus souvent été tuées par leur conjoint (40%) ». En outre, les femmes âgées (17 pour 100 000) étaient presque deux fois plus susceptibles que les hommes âgés (9 pour 100 000) d'être victimisées par un conjoint ou un ex-conjoint, contrairement aux hommes qui sont davantage victimisés par un enfant adulte. Au Québec, une étude rapporte que sur 130 situations de mauvais traitements identifiés par des intervenantes et intervenants de trois CLSC (Centre locaux de services communautaires), à partir de demandes de services, la moitié concerne des mauvais traitements psychologiques exercés entre conjoints.

Outre les chiffres qui témoignent de la présence de la violence en contexte conjugale chez les couples âgés, il importe « de reconnaître non seulement l'importance, mais la gravité de cette forme de violence. » De fait, les conséquences associées à l'investissement prolongé dans une relation de couple violente sont importantes et affectent plusieurs aspects de la vie des aînées qui vivent non seulement de la violence psychologique, mais aussi d'autres formes de violence, telles que la violence physique, sexuelle et financière.



Points de services

Les points de services à la Grande-Entrée et au Bassin se poursuivent pour la période hivernale. Une intervenante est disponible du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00 pour aller rencontrer sur place les femmes qui nous seront référées par les intervenantEs du milieu. Les services pour les situations d'urgence sont aussi accessibles 7 jours / 7, et ce 24 heures / 24.

Séance de sensibilisation et d'information

La compréhension de la problématique de la violence conjugale est primordiale et fait partie de notre mission. C'est pourquoi l'Accalmie vous offre à vous, à vos amiEs ou à votre organisme des séances de sensibilisation et d'information. Que ce soit de jour, de soir, de fin de semaine, au local de votre organisme ou dans votre cuisine, une intervenante se déplacera gratuitement.

Si vous êtes intéresséEs, vous n'avez qu'à contacter l'Accalmie au **418-986-5044**.

Facteurs déclencheurs des comportements

Selon les répondantes, les circonstances à l'origine des comportements violents se polarisent autour de deux axes. Le premier axe, le plus souvent rapporté, est le fait que la violence se présente de façon spontanée. Il est difficile de prévoir les réactions du conjoint puisque diverses situations de nature et d'intensité variées peuvent devenir un prétexte à l'action. Le second axe est la contrariété, venant le plus souvent du fait que la femme ne partage pas le même point de vue que son conjoint ou qu'elle s'éloigne, même momentanément, des rôles traditionnellement réservés aux femmes. Ainsi, se voir confronté par une épouse qui a des idées différentes des siennes ou qui n'agit pas comme il croit qu'elle devrait le faire, entraîne chez le conjoint des comportements violents.

Bien que ces axes de l'action violente puissent à première vue apparaître différents, un lien se dessine entre eux. De fait, ces circonstances à l'origine de l'agir violent du conjoint peuvent être associées au contrôle qui est le comportement à l'égard duquel les répondantes ont rapporté le plus grand nombre de situations de violence. L'insécurité provoquée par la spontanéité des comportements violents et le silence dans lequel se réfugie la conjointe pour éviter l'escalade des réactions violentes, sont autant de conditions et de circonstances particulières qui témoignent de l'exercice d'un contrôle à

Services offerts à l'Accalmie

Services 24/7
avec ou sans hébergement
418-986-5044
accalmie@tlb.sympatico.ca

*Écoute téléphonique.

* Hébergement gratuit
et sécuritaire.

* Intervention individuelle et de
groupe pour les femmes.

*Support individuel
et
spécifique aux enfants.

*Orientation et référence.

*Accompagnement dans
les démarches.

* Sensibilisation
et information.
www.maisonaccalmie.com/



Conséquences de la violence pour les aînées

Pour l'ensemble des femmes rencontrées, vivre dans des situations de violence psychologique déclenche un sentiment de destruction de soi qui se développe lentement, subtilement, qui s'ancre insidieusement dans le vécu quotidien et trace jour après jour un chemin pavé d'effets négatifs qui expliquent la difficulté de s'en sortir.

La violence psychologique provoque des états émotionnels intenses et profonds, ainsi que des malaises physiques et psychiques. L'état de santé de certaines de ces femmes fait en sorte qu'il devient, une fois de plus, difficile de mettre fin à la relation conjugale, car le conjoint, ayant des comportements violents, est la seule personne dans l'environnement de l'aînée qui peut répondre à certains besoins.

Tous les sentiments éprouvés (peine, dévalorisation, peur, isolement, résignation, inquiétude, etc.) et les pertes ressenties (confiance en soi, identité personnelle, compétence personnelle) contribuent à créer chez ces femmes une grande souffrance. Les états émotionnels dans lesquels elles se trouvent ne sont certes pas étrangers au fait que la plupart d'entre elles sont victimes d'un grand nombre de comportements violents du conjoint, et ce, depuis de nombreuses années. Cette situation contribue largement à expliquer pourquoi ces femmes définissent la violence psychologique en parlant d'abord du mal qu'elle provoque aux personnes qui en sont l'objet. Ainsi, il n'est pas étonnant que l'ensemble des répondantes parlent de l'importance de ne pas rester seules dans ces situations. Selon elles, il faut aller consulter, en parler, réagir plus rapidement qu'elles ne l'ont fait aux comportements de violence psychologique exercés par le conjoint.

Source: Lyse Montminy, avec la collaboration de Gisèle Bourret